

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **31 (1939)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

31<sup>me</sup> année

Juillet 1939

N° 7

## Les fédérations syndicales suisses en 1938.

Par *Max Weber*.

La reprise économique qui avait suivi la dévaluation a subi un ralentissement très sensible l'année passée; en 1938, la situation générale de notre économie nationale ne fut guère plus favorable que celle de 1937. Quelques branches de nos industries d'exportation, notamment le textile et l'horlogerie, ont été durement touchées. Le niveau de l'emploi a sensiblement baissé dans ces branches. Mais la recrudescence d'activité dans l'industrie du bâtiment a compensé en moyenne la dépression dans les branches que nous venons de citer. C'est pourquoi le nombre des chômeurs totaux a encore diminué de quelques milliers comparativement à 1937. En revanche, le nombre des chômeurs partiels a augmenté. Selon les constatations faites par les caisses de chômage, il y avait en moyenne, en 1938, 9,6 pour cent de chômeurs totaux contre 9,9 pour cent en 1937; ce pour-cent est calculé sur le nombre total des salariés assurés contre le chômage. Quant au chômage partiel, il a augmenté de 2,5 à 4,3 pour cent.

C'est en fonction de ces phénomènes économiques qu'il faut juger du développement des organisations syndicales et des résultats de leur activité. Il est à remarquer que les tendances de l'économie se sont répercutées sur l'activité syndicale. Dans l'industrie du textile, la dépression économique s'est traduite aussi par une diminution du nombre des syndiqués. Dans quelques entreprises et administrations publiques, la compression des effectifs du personnel a produit des effets semblables. Dans d'autres industries, notamment dans celle des machines, l'augmentation du niveau de l'emploi a eu pour effet d'augmenter les effectifs syndicaux.